

CERCLE d'ÉTUDES NUMISMATIQUES

BULLETIN

TRIMESTRIEL
ISSN 0009-344

Vol. 34

N° 2

AVRIL-JUIN 1997

Jean Elsen. — Une petite trouvaille de drachmes de Sicyone du 2^e/1^{er} siècle avant notre ère. Masse théorique et essai de datation*

Récemment, un petit lot de 18 monnaies de Sicyone constituant vraisemblablement une partie de trésor nous a été confié pour vente. Les pièces présentent un aspect uniforme, avec un droit frappé faiblement et souvent décentré. L'origine du lot est inconnue.

Les monnaies portent au droit la colombe en vol à droite ou à gauche et au revers, un type parlant, un grand sigma, initiale de Sicyone, entouré du nom du magistrat (1). La colombe était l'animal d'Aphrodite, particulièrement adorée à Sicyone. Elle devint l'emblème de la cité et l'un des types principaux de l'atelier monétaire (2).



fig. 1



fig. 2



(*) Voir *J. Elsen, s.a.* Liste 188, p. 1-8; description technique, p. 13, photos, p. 39.

(1) ΟΛΥΜΠΙΑΔΑΣ, cf. *BMC* 197, n. fig. 1; ΠΟΛΥΚΡΑ (τρς), cf. *BMC* 199, n. fig. 2.

(2) Le culte mycénien de l'Aphrodite à la colombe fut conservé à Sicyone. Aphrodite y avait un sanctuaire qui abritait sa statue. A Corinthe également, sur l'Acrocorinthe, un temple était consacré à Aphrodite. E. BABELON, *Traité*, II, col. 1176-1177.

2,69 (1); 2,70 (2); 2,71 (1); 2,72 (5); 2,73 (1); 2,74 (3); 2,75 (6); 2,76 (1); 2,77 (4); 2,78 (4); 2,79 (5); 2,80 (3); 2,81 (7); 2,82 (3); 2,83 (9); 2,84 (5); 2,85 (4); 2,86 (4); 2,87 (2); 2,88 (2); 2,92 (1); 2,98 (1).

2,32-2,38	II	2	
2,39-2,45	II	2	
2,46-2,52	I	1	$\bar{x} = 266,30 \text{ g}/97 = 2,75 \text{ g}$
2,53-2,59	IIIIII	7	$\mu = 2,78 \text{ g}$
2,60-2,66	IIIIII	8	$M_o = 2,84 \text{ g}$
2,67-2,73	IIIIIIIIII	13	$m_{th} = 2,84 \text{ g} \times 1,01 = 2,87 \text{ g}$
2,74-2,80	IIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII	26	
2,81-2,87	IIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII	34	
2,88-2,94	III	3	
2,95-3,01	I	1	
		—	
		97	

La multiplication de la masse modale par un coefficient 1,01 fournit la masse théorique m_{th} de 2,87 g⁽¹¹⁾.

L'adoption de l'étalon corinthien pour la frappe des drachmes n'est pas surprenante car les liens entre Sicyone et sa voisine Corinthe étaient nombreux. La Sicyonie était située au nord-est du Péloponnèse, sur la rive méridionale du golfe de Corinthe. Elle était bordée par le golfe au nord, par le territoire de Corinthe à l'est, par l'Achaïe à l'ouest et par la Phlïasie au sud. Sicyone en était la ville principale, située au centre d'une plaine fertile qui était sa principale ressource. Ses produits, céréales, olives, vin, étaient vendus sur le marché de Corinthe⁽¹²⁾, à moins de 20 km à l'est. Déjà au 6^e siècle, les deux villes excellaient dans la fabrication de statuettes et de vaisselle en bronze qu'elles exportaient⁽¹³⁾. Du 6^e au 4^e siècle, les puissances maritimes Corinthe et Sicyone faisaient partie de l'Alliance spartiate qui cessa officiellement d'exister en 361⁽¹⁴⁾. Vers 460, Sicyone choisit le camp de Corinthe dans

(11) Les masses des fractions répertoriées par Babelon (*Traité*, 1183-1187), comme des tritémoria (0,65 g), hémioboles (0,46 g), tétartémoria (0,23 g, 0,20 g) et hémitértémoria (0,12 g) éginétiques sont donc des trihémioboles ($m_{th} = 0,72 \text{ g}$), oboles ($m_{th} = 0,48 \text{ g}$), hémioboles ($m_{th} = 0,24 \text{ g}$) et tétartémoria ($m_{th} = 0,12 \text{ g}$) corinthiens, subdivisions beaucoup plus simples et donc plus probables.

(12) G. GLOTZ, *Histoire grecque. I: Des origines aux guerres médiques*, Paris, 1926, p. 330.

(13) N. G. L. HAMMOND, *The Peloponnese*, dans *The Cambridge Ancient History*, III, 3: *The Expansion of the Greek World, Eight to Sixt Centuries B.C.*, Cambridge, 1992, p. 358 [= *The Peloponnese*].

(14) L'appellation « Alliance spartiate » est plus correcte que « Ligue du Péloponnèse » car elle est plus proche du terme grec « les Lacédémoniens et les alliés »

le conflit de frontière qui l'opposait à Mégare, l'alliée d'Athènes et d'Argos. Mégare quitta l'Alliance spartiate et son ralliement aux ennemis de Sparte fut l'une des causes majeures de la Première Guerre du Péloponnèse⁽¹⁵⁾. Lors de l'armistice avec Athènes en 423, des représentants de Sicyone et de Corinthe étaient présents aux côtés des ambassadeurs spartiates.

De façon générale, les monnaies de 2,87 g frappées dans le Péloponnèse sont des drachmes et non des « hémidrachmes » ou « trioboles éginétiques » ou encore « éginétiques légères ». Pour justifier ces dénominations, on se base sur un texte de Thucydide⁽¹⁶⁾, détaillant les clauses du traité de paix signé en 421 entre les Athéniens d'une part et les Argiens, les Mantinéens et les Eléens d'autre part, qui mentionne des paiements de soldes en drachmes et oboles éginétiques. Mais la mention de paiement en monnaies d'Égine dans un traité ne permet pas de conclure que les parties concernées frappent suivant cet étalon.

Une inscription de Tégée⁽¹⁷⁾, datant du premier quart du 4^e siècle, mentionne une amende de 100 drachmes et une autre de 12 drachmes. Il est peu probable que des montants soient exprimés en drachmes si les seules monnaies frappées à ce moment sont des hémidrachmes.

L'histoire monétaire de Sicyone est donc caractérisée par l'utilisation simultanée de deux étalons différents. En effet, à partir de 425 environ, y furent émis des statères d'étalon éginétique, portant les types de la

et ne contient pas de limitation géographique. Sparte était liée à chacun des membres de l'Alliance sans que des liens existent entre ces derniers. N. G. L. HAMMOND, *The Peloponnese*, p. 356-357; L. H. JEFFREY, *Greece before the Persian Invasion*, dans *The Cambridge Ancient History*, IV: *Persia, Greece and the Western Mediterranean, c. 525 to 479 B.C.*, p. 350-351 [= *Greece before the Persian Invasion*]. Sur les états grecs fédéraux, voir E. A. FREEMAN, *A History of Federal Government in Greece and Italy*, 2^e éd. par J. D. Bury, Londres, 1893; J. A. LARSEN, *Representative Government in Greek and Roman History*, Berkeley, 1955; Id., *Greek Federal States*, Oxford, 1968.

(15) D. M. LEWIS, *Mainland Greece, 479-451*, dans *The Cambridge Ancient History*, V, p. 111 [= *Mainland Greece*]; L. H. JEFFREY, *Greece before the Persian Invasion*, p. 352-354.

(16) THUC. V, 43-47: « ...τῶ μὲν ὀπλίτῃ καὶ φιλό καὶ τοξότη τρεῖς ὀβολοὺς Αἰγυναίους τῆς ἡμέρας ἐκάστης, τῶ δ'ἰππεῖ δραχμὴν Αἰγυναίαν... soit chaque jour, 3 oboles d'Égine par hoplite, par soldat des troupes légères et par archer, 1 drachme d'Égine par cavalier (47,6) ».

(17) I.G. V, 2, 3, 4: hEKOTÒN ΔAPXMÀC, et 7-8: ΔΥΟΔΕΚ/Ο ΔAPXMÀC (sic); W. VOLLGRAFF, *Remarques sur une inscription de Tégée*, dans *BCH* 70, 1946, p. 617-618; F. SOKOLOVSKI, *Lois sacrées des cités grecques*, Paris, 1969, p. 135-137, n° 67; M. JOST, *Sanctuaires et cultes d'Arcadie*, dans *Études Péloponnésiennes*, IX, Paris, 1985, p. 368-385; J. WINAND, *Les hiérophyles. Recherche institutionnelle*, Bruxelles, 1987, p. 182.

ment lié à l'étalon attique car le statère de Corinthe de 8,60 g valait la moitié du tétradrachme attique de 17,20 g. En conséquence, la drachme corinthienne de 2,87 g et les autres drachmes de même masse frappées dans le Péloponnèse valaient exactement 1/6 du tétradrachme attique et leur masse resta stable jusque vers 170. Le tétradrachme attique représentait la valeur de la solde de 6 jours et 5 tétradrachmes celle d'un mois. Pour un rapport de valeur or/argent de 10/1 en vigueur entre 336 et 310⁽³²⁾, cette somme équivalait à un statère d'or de 8,60 g par mois. La hausse du cours de l'or après 310 fit que 5 tétradrachmes équivalaient à moins d'un statère d'or. La prédominance de l'argent dans la circulation eut pour effet que la frappe des statères d'or déclina après 310.

Sous la domination macédonienne, l'utilisation de l'étalon attique se renforça davantage en Grèce centrale et dans le Péloponnèse. Dès 315, des tétradrachmes aux types d'Alexandre furent frappés à Thèbes. Vers 296, Démétrius Poliorcète (297-283) mena la guerre en Grèce en vue de récupérer Athènes qui s'était révoltée contre lui après la bataille d'Ipsos (301) et de sauvegarder ses possessions dans le Péloponnèse (Corinthe et quelques autres cités). Athènes fut reprise en 294. Un atelier monétaire royal fut ouvert à Chalcis en Eubée dès 291⁽³³⁾. Hermioné, Sicyone et Argos frappèrent des tétradrachmes aux types d'Alexandre⁽³⁴⁾. Mégalèpolis en frappa entre 241 et 235⁽³⁵⁾. A Corinthe, la frappe de statères au Pégase de 8,60 g prit fin en 302 et fut remplacée par des tétradrachmes de 17,20 g. Cette production prit fin vers 287-286⁽³⁶⁾.

L'utilisation massive de mercenaires, surtout par les rois macédoniens qui préféraient garder les hommes valides pour le repeuplement et la mise en valeur économique de la Macédoine, habitua les troupes aux paiements en tétradrachmes attiques.

Lorsque Pyrrhus fut tué à Argos en 272, ses mercenaires furent incorporés dans l'armée macédonienne⁽³⁷⁾. En 268, Athènes et la vaste coalition dirigée par Sparte et composée de la Ligue achéenne, Elis, Tégée, Mantinée, Orchomène et d'autres villes, parvinrent à interrompre la

(32) O. MØRKHOLM, *Early Hellenistic Coinage*, p. 5.

(33) O. MØRKHOLM, *Early Hellenistic Coinage*, p. 61, 79-81 et 86.

(34) H. A. TROXELL, *The Peloponnesian Alexanders*, dans ANSMN 17, 1971, p. 41-94; M. J. PRICE, *The coinage in the name of Alexander the Great and Philip Arrhidæus*, Zurich-Londres, 1991, p. 159-163; C. GRANDJEAN, *Le monnayage d'argent et de bronze d'Hermioné, Argolide*, dans RN 1990, p. 29.

(35) J. A. DENGATE, *The triobols of Megalopolis*, dans ANSMN 13, 1967, p. 59, note 13 [= *Megalopolis*].

(36) O. MØRKHOLM, *Early Hellenistic Coinage*, p. 61.

(37) F. W. WALBANK, *Macedonia and Greece*, dans *The Cambridge Ancient History*, VII, 1: *The Hellenistic World*, Cambridge, 1984, réimpr. 1991, p. 224 [= *Macedonia and Greece*].

progression macédonienne vers le sud. Sparte bénéficia de l'aide de certaines villes crétoises et de Ptolémée II d'Égypte⁽³⁸⁾. Les troupes crétoises furent probablement payées en tétradrachmes attiques ou en drachmes de 2,87g.

La guerre se termina par la capitulation athénienne vers 262. La Macédoine reprit le contrôle de l'Attique et d'Athènes et maintint fermement son emprise sur Corinthe et l'Isthme⁽³⁹⁾. L'étalon attico-corinthien y fut maintenu, la lourde pièce d'argent de 17,20 g valant 6 drachmes de 2,87 g.

En 251, Sicyone devint membre de la Ligue achéenne reconstituée, à laquelle adhèrent Corinthe en 243, Mégalèpolis en 235, Mégare et Epidauré en 243, Argos en 229, Hermioné, Phlius et Égine en 229-228. La Ligue achéenne établit ainsi fermement son autorité sur le Golfe sarrois et conclut une alliance avec Sparte, la vieille ennemie de la Macédoine⁽⁴⁰⁾.

Polybe observa que les membres de la Confédération achéenne devaient respecter des lois communes et avaient adopté un système commun d'unités pondérales et d'unités de mesure. Ils avaient les mêmes magistrats et les mêmes juges⁽⁴¹⁾. En fait, la Ligue insistait seulement sur l'utilisation du même étalon pondéral. De nombreuses villes continuaient à émettre leur propres drachmes⁽⁴²⁾. Les drachmes fédérales ne furent frappées que dans la première moitié du 2e siècle. La « monnaie commune » mentionnée par Polybe est le tétradrachme aux types d'Alexandre, d'étalon attique.

(38) W. W. TARN, *Antigonos Gonatas*, Oxford, 1913, p. 241 et suiv.; M. ROYCE, *The Social and Economic History of the Hellenistic World*, 1, 1953, p. 215 et suiv.; F. W. WALBANK, *Macedonia and Greece*, p. 236-237.

(39) F. W. WALBANK, *Macedonia and Greece*, p. 238-241.

(40) Sur la Ligue achéenne et ses monnaies voir M. G. CLERK, *Catalogue of the Coins of the Achaean League*, Londres, 1895; A. AYMARD, *Les assemblées de la confédération achéenne. Étude critique d'institutions et d'histoire*, Bordeaux-Paris, 1938; J. A. DENGATE, *Megalopolis*, p. 57-58; H. CHANTRAINE, *Der Beginn der jüngeren achäischen Bundesprägung*, dans *Chiron. Mitteilungen der Kommission für Alle Geschichte und Epigraphik des Deutschen Archäologischen Instituts*, vol. 2, 1972, p. 175-190; T. SCHWERTFEGGER, *Der achäische Bund von 146 bis 27 v. Chr.*, Munich, 1974; F. W. WALBANK, *Macedonia and Greece*, p. 243-246, 251-252; C. BOEHRINGER, *Zur Geschichte der achäischen Liga im 2. und 1. Jhr. v. Chr. im Lichte des Münzfundes von Poggio Piacenze (Abruzzen)*, *First International Symposium on Achaia and Elis in Antiquity, Athens may 1989*, dans *MEΛETH-MATA* 13, p. 163-170 [= *Achäische Liga*]; O. MØRKHOLM, *Early Hellenistic Coinage*, p. 199.

(41) POLYBE 2, 37, 9-11; J. A. DENGATE, *Megalopolis*, p. 59; F. W. WALBANK, *Macedonia and Greece*, p. 244-245.

(42) J. A. DENGATE, *Megalopolis*, p. 59-60.

La dénomination « drachme » pour les monnaies de 2,87 g circulant dans le Péloponnèse aux 4^e et 3^e siècles est confortée par le nom donné aux petites monnaies d'argent circulant abondamment en dehors du territoire rhodien, surtout en Grèce continentale et en Crète. Vers la fin du 3^e siècle et le début du 2^e siècle, ce sont des drachmes rhodiennes et pseudo-rhodiennes frappées sur l'île de Rhodes mais aussi en Grèce et en Crète qui servaient surtout à payer les mercenaires crétois très actifs à cette époque⁽⁴³⁾. En 239-238 par exemple, Démétrius II de Macédoine (239-229) envoya des mercenaires à Argos et en Attique et reçut l'aide de troupes crétoises.

La masse théorique de ces drachmes est celle de la drachme corinthienne ou du tétrobole attique ou macédonien (2,87 g). C'est ce qu'observa E. Apostolou, se basant sur les travaux de R. Ashton, qui énuméra plusieurs groupes de ces drachmes⁽⁴⁴⁾ :

a. les drachmes pseudo-rhodiennes émises en Grèce continentale, entre 190 et 170 ou plus probablement entre 180 et 170, dont la masse moyenne se situe « entre 2,60 g et 2,80 g » ;

b. les drachmes aux types rhodiens signées par le magistrat Hermias, datées « vers la fin de la troisième guerre de Macédoine » (168), dont les masses sont comprises entre 2,50 g et 2,80 g⁽⁴⁵⁾ ;

c. les drachmes pseudo-rhodiennes émises à Érétie en Eubée vers 170 ; la distribution des masses « entre 2,15 g et 2,98 g » correspond à celle « du tétrobole attique ».

A cette époque les mercenaires étaient payés au moyen de tétradrachmes attiques dont les drachmes rhodiennes et pseudo-rhodiennes et les « tétroboles » macédoniens étaient la 1/6 partie⁽⁴⁶⁾. La drachme rhodienne et pseudo-rhodienne était ainsi l'unité de paiement de la solde des mercenaires⁽⁴⁷⁾.

(43) A. BRESSON, *La circulation monétaire rhodienne jusqu'en 166 av. J.-C.*, dans *DHA*, 19, 1993, p. 119-169 ; A. GIOVANNINI, *Rome et la circulation monétaire en Grèce au 2^e siècle av. J.-C.*, Bâle, 1978, p. 8-14 ; R. ASHTON, *Rhodian Type silver coinage from Crete*, *GNS*, 146, 1987, p. 34 ; M. J. PRICE, *The Larissa Hoard 1968*, *IGCH* 237, dans *Kraay-Mørholm Essays*, Louvain-la-Neuve, 1989, p. 241-242 [= *The Larissa Hoard*] ; E. APOSTOLOU, *Les drachmes rhodiennes*, p. 8-16.

(44) E. APOSTOLOU, *Les drachmes rhodiennes*, p. 9.

(45) Un trésor de plus de 1.500 drachmes toutes signées au nom d'Hermias et en parfait état de conservation fut découvert en Thessalie en 1968. Voir T. HACKENS, *L'influence rhodienne en Crète aux III^e et II^e s. av. J.-C. et le trésor de Gortyne*, 1966, dans *RBN* 1970, p. 47 [= *L'influence rhodienne*].

(46) M. J. PRICE, *The Larissa Hoard*, p. 241-242.

(47) Un traité entre Rhodes et Hiérapytia en Crète vers 200 fixa la solde des mercenaires crétois à 9 oboles ou une drachme et demie rhodiennes (4,30 g) et celle des officiers à deux drachmes (5,73 g). Il existe des trihémidrachmes pseudo-rhodiens de 4,30 g. T. HACKENS, *L'influence rhodienne*, p. 51 et note 36-37, p. 58. Voir aussi O. MØRKHOLM, *Early Hellenistic Coinage*, p. 156.

CERCLE D'ÉTUDES NUMISMATIQUE, a.s.b.l.

(fondé en 1964)

4, Bd de l'Empereur, 1000-Bruxelles.

CCP (Bruxelles) : 000-0957261-65

Bulletin du Cercle d'études numismatiques (BCEN)

- Abonnement 1997, 4 fasc. : 1250 FB
- Années 1972 à 1996, par tranche de 4 ans 2500 FB

Travaux du Cercle d'études numismatiques (TCEN)

(1, 2 et 7 épuisés)

- 3. MARCEL THIRION, Les trésors monétaires gaulois et romains trouvés en Belgique 748 FB
 - 4. IVO SUETENS, Bibliographie numismatique. Supplément : Ordres et décorations I 530 FB
 - 5. JOSEPH GHYSSENS, Les petits deniers de Flandre des XII^e et XIII^e siècles. *Met tweetalige inleiding* 763 FB
 - 6. A. VAN KEYMEULEN, Les trésors monétaires modernes découverts en Belgique (1434-1970). *Tweetalige inleiding* 1000 FB
 - 8. IVO SUETENS, Bibliographie numismatique. Supplément : Ordres et décorations II 650 FB
 - 9. PHILIP GRIERSON, Bibliographie numismatique, 2^e édition revue et augmentée 1232 FB
 - 10. HENRI POTTIER, Analyse d'un trésor de monnaies en bronze enfoui au VI^e siècle en Syrie byzantine. Contribution à la méthodologie numismatique. 1590 FB
 - 11. MARC BAR, Monnaies grecques et assimilées trouvées en Belgique, avec le Supplément I 1590 FB
 - 12. FRANÇOIS DE CALLATAÏ, Georges DEPEYROT, Leandre VILLARONGA, L'argent monnayé d'Alexandre le Grand à Auguste 975 FB
- 13. AIMÉ HAËCK, Middelleeuwse muntschatten gevonden in België. Trésors médiévaux découverts en Belgique (750-1433) 1600 FB

Dossiers du Cercle d'études numismatiques (DCEN)

- 1. AMAND COEKELBERGHS, Ordonnances monétaires sous Philippe II de 1563 à 1598 850 FB
- 2. AMAND COEKELBERGHS, L'Hôtel des monnaies de Bruxelles au 18^e siècle et la comptabilisation par parties doubles de ses opérations 500 FB

TVA comprise. Frais de port non compris.

Ristourne de 10 % pour les Membres du CEN, les Musées et Bibliothèques ; de 30 %, pour les libraires et numismates professionnels. Paiement uniquement en francs belges par CCP, *Compte postal* ; le paiement par banque ne sera accepté que s'il est fait en *Eurochèque*.

s.a. **FIBRU** n.v.
(fisch)

KUNST- MEDAILLES D'ART
BRONZES D'ART KUNSTBRONS



Ordres nationaux et rubans
Coupes
Insignes
Porte-clés
Objets de promotion à la vente
Bijoux or et argent
Toutes gravures

Tous vos ordres personnalisés!
Demandez-nous projets et devis

**MEDAILLES
CHALLENGES
AWARDS
PIN'S**

Nationale eretekens en linten
Bekers
Kentekens
Sleutelhangers
Verkoop-promoverende produkten
Juwelen goud en zilver
Alle graveerwerk
Al uw objecten gepersonaliseerd!
Vraag ons projekten en prijzen

Magasin ouvert
de 9 à 12 h et
de 13 h 30 à 16 h 30
du lundi au vendredi

Rue Edmond Rostandstraat 59
B-1070 Brussels
TÉL. 00-32-(0)2-521.00.88
FAX 00-32-(0)2-521.50.30

Ontvangst
van 9 u tot 12 u en
van 13 u 30 tot 16 u 30
van maandag tot vrijdag

A l'occasion du bicentenaire de la première campagne d'Italie, l'a.s.b.l. **LES ATELIERS D'ARTS DE L'EMPIRE** sont fiers de vous présenter la médaille

BONAPARTE 1796

Face : Buste du jeune Napoléon avec drapeau
Revers : Texte « LA CAMPAGNE D'ITALIE - 1796 » et laurier
Modelage : **P. Regout**- Atelier de frappe : **s.a. FIBRU**
Tirage en série limitée - Diamètre 70 mm - Gravure sur tranche facultative
Ecrin de luxe - socle chevalet inclus - certificat d'authenticité.
Bronze patiné Argent 925°, patine vieil argent
Numérotation de 1 à 15.000 Numérotation de 1 à 5.000

BON DE COMMANDE

Nom :

Adresse :

Commande :

.... médailles en bronze numérotées au prix de 3240,-FB

.... médailles en argent 925° numérotées au prix de 11640,-FB

Texte sur tranche (30 caractères maximum) à 48,-FB/caractère :

A RENVoyer AUX ATELIERS D'ARTS DE L'EMPIRE a.s.b.l.
35 Rue Entre-deux-Portes, B-4500 Huy Tél. 085/23 43 15

JEAN ELSEN s.a.

65 Avenue de Tervueren B-1040 BRUXELLES
Tél. : (32-2) 734.63.56 | (32-2) 736.07.12 Fax : (32-2) 735.77.78
Site Internet : <http://www.elsen.be>
Adresse électronique : numismatique@elsen.be

Monnaies antiques, du Moyen Age
et des Temps modernes, Médailles, Jetons,
Importante librairie numismatique
Achat - Vente - Expertise



Nous organisons cinq ventes publiques par an, couvrant tous les domaines de la numismatique. Nous publions également des listes mensuelles à prix marqués accompagnées d'articles et un catalogue annuel de livres.

Nos prochaines ventes auront lieu aux dates suivantes :

51 ^e vente	samedi 13 septembre 1997
52 ^e vente	samedi 13 décembre 1997
53 ^e vente	samedi 7 mars 1998
54 ^e vente	samedi 13 juin 1998

DAUBY VAN DER SCHUEREN



MONNAIES
ET
MÉDAILLES-
BOURSE

Rue de la Bourse 14 B - 1000 Bruxelles

TÉL: (02) 513.34.00 - FAX: (02) 512.25.28

DESALDELER - CREMERS

VENTE - ACHAT

Monnaies anciennes
Pièces de bourse, Ag - Or
Décorations - Médailles
Billets et titres anciens
Héraldique - Sigillographie
Librairie et Accessoires numismatiques



Rue des Ecoles 23, B-5670 VIERVES

Tél. & fax: 060/39.92.38

Sur rendez-vous.

EDOUARD TERSELEER

NUMISMATIQUE
MÉDAILLES DÉCORATIONS

Rue Ravenstein 2B

B-1000 BRUXELLES

Tél: (02) 513 11 57

Frank STERNBERG AG

10, Schanzengasse, CH-8001 ZÜRICH

Monnaies et médailles de tous pays - Monnaies antiques

Livres numismatiques

ACHAT

VENTE



EXPERTISE

Ventes
Publiques

Téléphone: (01) 252 30 88. Téléfax: (01) 252 40 67

SPINK. THE OLDEST
ESTABLISHED COIN AND MEDAL
BUSINESS IN THE WORLD

Publishers of *The Numismatic Circular* since 1892, and specialist dealers in all aspects of coins, medals, banknotes and numismatic literature. Publishers of *Roman Imperial Coinage*, *English Hammered Coinage* and other standard works.



SALES 1997 → JULY

9th July	English and Foreign coins and commemorative medals sale 120
2nd October	Banknotes
8/9th October	Ancient, English and Foreign coins and commemorative medals sale 121
11th November	Orders, Decorations, Campaign medals and Militaria
18th November	English coins and commemorative medals sale 122 Coins, Medals and Banknotes, Hong Kong

(All sales are in London except where stated)



BY APPOINTMENT TO
HER MAJESTY THE QUEEN
MEDALISTS
SPINK & SON LTD LONDON



BY APPOINTMENT TO
HIS MAJESTY THE DUKE OF EDINBURGH
MEDALISTS
SPINK & SON LTD LONDON



BY APPOINTMENT TO
HIS MAJESTY THE PRINCE OF WALES
MEDALISTS
SPINK & SON LTD LONDON

SPINK

SPINK & SON LTD, 5, 6 & 7 KING STREET, ST JAMES'S, LONDON SW1Y 6QS. TEL: 071-930 7888. FAX: 071-839 4853. TELEX: 916711.
English Paintings and Watercolours · Oriental, Asian and Islamic Art · Textiles · Medals · Coins · Bullion · Banknotes

MONNAIES
ET
MÉDAILLES

ACHAT, VENTE ET EXPERTISE



B. FRANCESCHI & FILS

10 rue Croix de Fer, B - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/2179395



SOCIÉTÉ D'ÉDITION
NUMISMATIQUE ROMAINE

HOENDERSTRAAT 22, B 9230 WETTEREN - BELGIQUE

- I P. BASTIEN, *Le monnayage de Magnence (350-353)*.
Seconde édition augmentée.
broché 4200 FB relié 4500 FB
- IV H.-G. PFLAUM et P. BASTIEN, *La trouvaille de Çanakkale (Turquie)*.
broché 2400 FB
- VII P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (285-294)*.
broché 3000 FB
- VIII P. BASTIEN et A. COTHENET,
Trésors monétaires du Cher: Lignières (294-310), Osmery (294-313).
broché 2100 FB relié 2300 FB
- IX P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (fin. 274-285)*.
broché 3100 FB relié 3400 FB
- X P. BASTIEN et C. METZGER, *Le trésor de Beaurains (dit d'Arras)*.
relié 3500 FB
- XI P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (294-316)*.
broché 3700 FB relié 4000 FB
- XII J.-P. CALLU, *Inventaire des Trésors de bronze constantiniens (313-348)*,
P. BASTIEN, *Le Trésor monétaire de Fresnoy-lès-Roye II (261-309)*.
broché 2100 FB relié 2300 FB
- XIII P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (318-337)*.
broché 3800 FB relié 4100 FB
- XIV J.-B. GIARD, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (43 av. J.-C.-41 après J.-C.)*
relié 4200 FB
- XV P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (337-363)*
broché 4950 FB relié 5300 FB
- XVI P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (363-413)*
broché 5000 FB relié 5350 FB
- XVII P. BASTIEN, *Monnaie et Donativa au Bas-Empire*
broché 2750 FB relié 3250 FB
- XVIII P. BASTIEN, M. AMANDRY et G. GAUTIER, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (274-413) supplément*
P. BASTIEN, *Le médaillon de plomb de Lyon*
broché 3350 FB relié 3800 FB
- XIX P. BASTIEN, *Le Buste Monétaire des Empereurs Romains*.
Vol. I-II-III reliés 21.950 FB
- Greek numismatics and Archaeology, Essays in honor of Margaret THOMPSON.*
relié 2800 FB
- Studies in honor of Leo MILDENBERG* relié 4950 FB
- Mélanges de numismatique, offerts à Pierre BASTIEN*
relié 5950 FB
- Roman coins in the Princeton University Library, I: Republic to Commodus by*
B.E. LEVY and P.C.V. BASTIEN relié 3950 FB

Roman: **Les Numismates** par P. BASTIEN 720 FB

Tableau: solde journalière

masse en g	Sparte ⁽⁴⁸⁾ 412-411		Rhodes vers 200		Armée romaine ⁽⁴⁹⁾ vers 190		Grèce et îles vers 190-170		drachme corinth.
	flotte	1 dr. att.	officier mercenaire	2 dr. rhod. 9 ob. rhod.	cavalier centurion	1 dr. att. 4 ob. att.	mercenaire	1 dr. rhod.	
5,73									2
4,30									1 1/2
2,87									1
1,43					fantassin	2 ob. att.			1/2

Comme les drachmes rhodiennes et pseudo-rhodiennes, les monnaies fédérales et locales des membres de la Ligue achéenne doivent être appelées drachmes au lieu de « trioboles » ou « hémidrachmes ». Leur masse dérive du système « attico-corinthien » et non du système éginétique. La même masse théorique de 2,87g se retrouve pour la drachme de Corcyre et pour les « tétroboles » de Macédoine au premier quart du 2^e siècle.

Une inscription d'Orchomène (Arcadie méridionale), datée vers 163, mentionne un paiement en drachmes d'argent de la Ligue achéenne⁽⁵⁰⁾. J. Dengate se voyait contraint de l'interpréter comme une somme exprimée en drachmes⁽⁵¹⁾ mais payable en hémidrachmes, qui auraient été les seules monnaies frappées. Comme dans l'inscription citée plus haut, le montant était exprimé en drachmes et les monnaies frappées étaient des drachmes. D'ailleurs, T. Reinach écrivait déjà en 1904, à propos de cette inscription, que les seules monnaies d'argent frappées étaient des drachmes « improprement qualifiées d'hémidrachmes par les numismates »⁽⁵²⁾.

En 146, la Macédoine fut réduite en province romaine⁽⁵³⁾. La même

(48) En 412-411, pendant la guerre du Péloponnèse, les Perses subsidiaient la flotte spartiate contre Athènes à raison d'une drachme attique par jour et par personne. Voir C. M. KRAAY, *ACGC*, p. 74.

(49) POLYBE, VI, 39, 2. Voir G. LE RIDER, *Les ressources financières de Séleucos IV (187-175) et le paiement de l'indemnité aux Romains*, dans *Essays in honor of Robert Carson and Kenneth Jenkins*, éd. par M. Price, A. Burnett et R. Bland, Londres, 1993, p. 63, note 80.

(50) I.G., V/2, 345, 21-22: [---ΕΠ'ΑΡΓΥΡΙ]ΟΥ CYMMAXIKΟΥ ΔΡΑΧΜ [AIC].

(51) J. DENGATE, *Megalopolis*, p. 59, note 15.

(52) T. REINACH, *Orchomène*, p. 16.

(53) Sur l'intervention romaine en Grèce, voir S. ACCAME, *Il Dominio Romano in Grecia dalla Guerra Acaica ad Augusto*, Rome, 1946, p. 124-162; E. BADIEN, *The treaty between Rome and the Achaean League*, dans *Journal of Roman Studies*, 42, 1952, p. 76 et suiv.; J. BRISCOE, *Rome and the Class Struggle in the Greek*

Jean-Claude Thiry. — À propos de la dernière émission du règne conjoint de Valérien I et de Gallien à Rome.

La dernière émission du règne conjoint de Valérien I et Gallien à Rome inaugure l'usage habituel de marques d'officines et peut être scindée en deux phases successives datées respectivement à partir de l'été 258 jusqu'à la fin de l'année 259 pour la première et du début jusqu'à la mi - 260 pour la seconde⁽¹⁾. En ce qui concerne plus spécialement le monnayage de Gallien, les deux phases se distinguent respectivement par les légendes d'avvers IMP GALLIENVS PF AVG GM (fig. 1-2) et IMP GALLIENVS AVG (fig. 7), cette dernière constituant l'ultime frappe du règne conjoint de l'empereur *junior* à Rome. Considérée dans son ensemble, cette émission relativement étendue dans le temps, puisqu'elle couvre une période de deux ans, est quantitativement peu importante. Les pièces portant la titulature courte sont les plus rares.

Tous les membres de la famille impériale sont représentés lors de la première phase émise dans six officines marquées P, S, T, Q, V et VI. La seconde phase voit la disparition des frappes au nom des *divi* Valérien II et Mariniane tout en conservant d'une manière générale la même répartition de travail des officines avec cependant, comme exception, l'officine Q qui sera alors uniquement réservée à Valérien I.

Il existe pour Gallien une légende d'avvers de forme intermédiaire IMP GALLIENVS AVG GM qui est fort peu répandue et de ce fait, n'entre jamais en ligne de compte dans l'agencement de l'émission. Comme les deux autres titulatures, elle est toujours associée à des bustes radiés et cuirassés vus de 3/4 avant, la couronne présentant des rubans invariablement dirigés vers l'arrière.

Cette légende est déjà mentionnée dans la seconde édition de Cohen⁽²⁾ sous le n° 757. Elle y est associée au revers PAX AVGG sans précision de marque d'officine et l'auteur fait référence à M. Rollin, numismate professionnel français contemporain bien connu. Alors que Webb, dans le tome V du RIC⁽³⁾, passe cette forme sous silence, Robert Göbl la mentionne dans son *Aufbau*⁽⁴⁾ associée au revers PAX AVGG, V - // - et

(1) Daniel SCHAAD, *Le Trésor d'Eauze, Le règne commun de Valérien et de Gallien*, Toulouse 1992, p. 292. Nous adoptons la date proposée par l'auteur ; il a cependant opté pour 2 émissions (6 et 7) au lieu de deux phases d'émission.

E. BESLY & R. BLAND, *The Cunetio Treasure, Roman coinage of the third Century AD*, Londres, 1983, p. 23 et 102 : classement des deux titulatures dans la 4^{ème} émission répartie en deux phases.

Peter KOS, *Ig, a hoard of third century antoniniani*, dans *Dissertationes musei nationalis labanencis*, 29, Ljubljana, 1991, adopte la même classification que celle du trésor de Cunetio.

(2) H. COHEN, *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain*, 2^e édition, Paris 1880-1892, ouvrage repris sous l'abréviation Cohen².

(3) P. H. WEBB, *The Roman Imperial Coinage*, vol. V, part I.

(4) Robert GÖBL, *Der Aufbau der römischen Münzprägung in der Kaiserzeit, V/1, Valerianus und Gallienus, 253-260*, dans NZ 74, 1951, p. 26.

l'intègre dans sa dixième émission qu'il date du début jusqu'à mi - 260. Jacqueline Lallemand⁽⁵⁾ n'en fait mention, ni dans l'argumentation, ni dans les tableaux récapitulatifs de son article de synthèse sur les dernières émissions du règne conjoint.

Dans son excellente étude sur la circulation monétaire dans les régions danubiennes au milieu du troisième siècle, J. Fitz⁽⁶⁾ établit l'inventaire de 38 trésors locaux. Il prévoit donc dans son répertoire le seul type déjà cité par R. Göbl ainsi que sa classification tout en prenant Cohen² 757 comme référence. Il ne peut cependant qu'en constater l'absence dans les trouvailles danubiennes. Cette légende n'est pas reprise dans le tableau minutieusement établi à partir de la composition de 34 trésors et de collections par D. Schaad dans la publication du trésor d'Eauze⁽⁷⁾.

Quant aux auteurs des publications de trouvailles contenant ce type, H. D. Gallwey⁽⁸⁾, P. Kos⁽⁹⁾, L. A. Milani⁽¹⁰⁾ et J.-B. Giard⁽¹¹⁾, ils lisent et décrivent correctement les droits mais ne font aucun commentaire sur la forme inhabituelle de la titulature.

Nous avons acquis récemment un antoninien (A) portant une légende d'avvers semblable provenant d'une trouvaille dans la région de Gloucester (Sud-Ouest de la Grande-Bretagne). En voici la description.

Av. : IMP GALLIENVS AVG GM

Buste radié et cuirassé à droite vu de 3/4 avant, les rubans dirigés vers l'arrière.

Rv. : PAX AVGG T -//-

Pax debout à gauche tenant un rameau de la main droite et un long sceptre oblique de la main gauche.

Antoninien 2,95 g ; 5 h. Réf. : RIC.- ; Coh². 756. Fig. 3.

Cinq exemplaires semblables issus de deux officines ont été répertoriés.

(5) J. LALLEMAND, dans *BCEN*, vol. 8, n° 2, avril-juin 1971, pp. 30-33.

(6) Jenő FITZ, *Der Geldumlauf der römischen Provinzen im Donaugebiet Mitte des 3. Jahrhunderts*, vol. 1, Budapest-Bonn, 1978, p. 478.

(7) Daniel SCHAAD, *op. cit.*, p. 287, l'auteur n'a pas retenu les deux exemplaires de Gibraltar.

(8) H. D. GALLWEY, *Gibraltar, a hoard of third-century antoniniani from Southern Spain*, dans *NC* 1962, 335-406, plus spécialement p. 307.

(9) Peter KOS, *op. cit.*

(10) L. A. MILANI, *Il ripostiglio della Venèra, Monete romane della seconda metà del terzo secolo*, Rome, 1880.

(11) J.-B. GIARD, *Ripostiglio della Venèra, nuovo catalogo illustrato, Gordiano - Quintillo*, vol. I, Rome, 1995.

- B. Trésor de Ig⁽¹²⁾, 1 ex., n° 25, rev. PAX AVGG -V//-, 2.42 g., même paire de coins que C. Fig. 4
 C. Coll. privée, rev. PAX AVGG -V //, trouvé dans les Yvelines (F), même paire de coins que B. Fig. 5
 D/E. Trésor de Gibraltar⁽¹³⁾, 2 ex., rev. PAX AVGG T -//-, non illustrés et de poids inconnus.
 F. Trésor de la Venèra⁽¹⁴⁾, 1 ex., n° 43, rev. PAX AVGG T -//-, 2.23 g. Fig. 6.



fig. 1



fig. 2



fig. 3



fig. 4



fig. 5



fig. 6



fig. 7



Cette légende intermédiaire d'avvers est toujours associée à légende de revers PAX AVGG, la seule émise par Gallien lors de cette émission et

(12) Peter Kos, *op. cit.*, p. 75.

(13) H. D. GALLWEY, *op. cit.* p. 335-406.

(14) L. A. MILANI, *op. cit.*, p. 19, n° 253; J.-B. GIARD, *op. cit.*, p. 24, n° 43.

frappée dans les officines T et V qui lui étaient toutes deux spécialement réservées. L'officine T associe les titulatures IMP GALLIENVS PF AVG GM et IMP GALLIENVS AVG à deux types distincts de *Pax*, soit debout à gauche soit courant à gauche (Fig. 2)⁽¹⁵⁾. Cette dernière figure n'a pas été retrouvée combinée avec la légende intermédiaire mais l'existence de cette association est probable. Par contre, elle semble tout à fait absente du registre des frappes de l'officine V quelles que soient les légendes de droit qui l'accompagnent.

La comparaison des droits et des revers⁽¹⁶⁾ a montré une utilisation de la même paire de coins pour les exemplaires B et C issus de l'officine V. Ces deux droits présentent un grande qualité de frappe due à la fraîcheur du coin tandis que les deux revers montrent une fatigue extrême de la matrice⁽¹⁷⁾. L'emploi de plusieurs coins de droit indique donc qu'il s'agit d'une légende volontairement libellée de cette manière et non d'une titulature simplifiée par le simple oubli de PF par le *signator*⁽¹⁸⁾. Cet élément important témoigne donc de la frappe d'une série indépendante émise au nom de Gallien qui pourrait être intégrée entre la première et la deuxième phase. Malgré une dispersion très large et tout à fait étonnante des lieux de trouvailles⁽¹⁹⁾, la rareté de ce type intermédiaire résulte très probablement d'une production quantitative modeste.

On ne connaît jusqu'à présent aucune titulature de forme intermédiaire pour Valérien⁽²⁰⁾ qui puisse constituer le pendant de celle de Gallien, les autres personnages impériaux Salonin et Salonine, contrairement aux deux empereurs, n'ayant pas vu leur légende évoluer lors du déroulement de l'émission.

Il est donc possible que seule la titulature de Gallien ait fait l'objet d'une modification émise à la fin de la phase I, précédant ainsi la forme IMP GALLIENVS AVG qui allait être l'ultime frappe du règne conjoint à Rome par Gallien.

(15) Même paire de coins que *Cunetio* 625.

(16) Les deux exemplaires de Gibraltar, non illustrés par Gallwey, n'ont pu être comparés.

(17) Le flan de l'exemplaire C est toujours bien argenté.

(18) Peter Kos, *op. cit.*, p. 75, n° 24.

Le trésor comprend également un exemplaire à la légende IMP GALLIENVS P AVG GM qui illustre fort probablement l'oubli du *F(elix)*. La lettre P utilisée seule pourrait être également une réminiscence de la forme IMP GALLIENVS P AVG en usage à Viminacium de l'automne 253 à l'automne 256.

(19) L'aire de dispersion des 6 exemplaires couvre le Sud-Ouest de l'Espagne, le Sud-Ouest de la région parisienne, le Sud-Ouest de la Grande-Bretagne, le Nord de l'Italie et la Slovénie. Ceci illustre bien l'importance de l'atelier de Rome pour l'alimentation en numéraire de la partie occidentale de l'empire lors du règne conjoint.

(20) Une formulation comme IMP VALERIANVS PF AVG par ex.

La classification de l'émission peut se présenter de la façon suivante ⁽²¹⁾.

Phase I, été 258 – fin 259

Officines	Avers	Revers	Types
P	Salonin LIC COR SAL VALERIANVS N CAES	PRINC(IPI) IVVENT	Prince
S	Valérien I IMP C P LIC VALERIANVS PF AVG	IOVI CONSERVAT	Jupiter
T	Valérien II Gallien DIVO CAES VALERIANO IMP GALLIENVS PF AVG GM	CONSECRATIO PAX AVGG	Aigle Pax (deb. à g/ cour. à g)
Q	Valérien I IMP C P LIC VALERIANVS PF AVG	CONSERV(A)T AVGG CONSERVAT AVGG IOVI CONSERVAT RELIGIO AVGG APOLINI CON- SERVA	Apollon Apollon et Diane Jupiter Diane Apollon
	Salonine SALONINA AVG	IVNO REGINA VESTA	Junon Vesta
V	Gallien IMP GALLIENVS PF AVG GM	PAX AVGG	Pax deb. à g.
	Mariniane DIVAE MARINIANAE	CONSECRATIO	Paon
VI	Salonine SALONINA AVG	VENVS GENETRIX	Vénus
T	Gallien IMP GALLIENVS AVG GM	PAX AVGG	Pax deb. à g.
V	Gallien IMP GALLIENVS AVG GM	PAX AVGG	Pax deb. à g.

Phase II, début 260 – mi-260

Officines	Avers	Revers	Types
P	Salonin LIC COR SAL VALERIANVS N CAES	PRINC(IPI) IVVENT	Prince
S	Valérien I IMP VALERIANVS AVG	IOVI CONSERV(A)T	Jupiter
T	Gallien IMP GALLIENVS AVG	PAX AVGG	Pax (deb. à g/ cour. à g.)
Q	Valérien I IMP VALERIANVS AVG	CONSERV(A)T AVGG RELIGIO AVGG	Apollon Diane
V	Gallien IMP GALLIENVS AVG	PAX AVGG	Pax deb. à g.
VI	Salonine SALONINA AVG	VENVS GENETRIX	Vénus

(21) Des revers de Gallien, PAX AVGG issus des officines T et V sont associés à des avers de Valérien I (*Cunetio* 528) de même que des revers de Valérien I tels que IOVI CONSERVAT et CONSERVAT AVGG (*sic!*) produits par les officines S et Q accompagnent des avers de Gallien (*Cunetio* 630, 631, 634, *Eauze* tableau p. 298). Ces hybridations sont dues aux mélanges de coins entre officines et ne remettent pas en cause l'organisation et la répartition des frappes de l'atelier.

BIBLIOGRAPHIE

Louis-Pol DELESTRÉE, *Monnayages et peuples gaulois du Nord-Ouest*, Éd. Errance, Paris, 1996 ; 144 p. A4, cartes et photos dans le texte, 240 FF.

L'étude des trouvailles de monnaies gauloises dans le Nord-Ouest de la France a pâti du fait que la plupart de celles-ci étaient fortuites et, quand elles étaient publiées, le contexte restait vaguement signalé, souvent même aucune précision n'était donnée sur le lieu de provenance. Or, les trouvailles monétaires ne prennent tout leur sens que si le matériel d'accompagnement est pris en compte et la provenance caractérisée.

C'est ce que rappellent Christian Peyre dans la préface de l'ouvrage et Louis-Pol Delestrée dans son introduction. Le mutisme de César sur l'utilisation de la monnaie en Gaule et plus précisément dans le Belgium où il avait pourtant séjourné, les silences aussi de l'archéologie protohistorique ont infléchi les hypothèses de travail jusqu'il y a peu.

Les plus grands progrès de l'archéologie numismatique gauloise dans le N.-O. de la France sont paradoxalement dus à l'utilisation de la photographie aérienne ; en effet, c'est grâce à celle-ci qu'ont été repérés de nombreux sites antiques inconnus par ailleurs. On connaît mieux maintenant l'habitat rural, mais il ne révèle que peu de monnaies gauloises et dans la mesure où il s'est développé en *villa* gallo-romaine. Par contre le *fanum*, le sanctuaire, est le genre de site qui a révélé le plus de monnaies gauloises, encore que les dépôts votifs ne soient pas antérieurs à la conquête romaine.

Il faut préciser que le terme de sanctuaire doit s'entendre à cette époque et en cette région dans le sens politico-religieux, comme lieu de réunions civiques et de pèlerinage individuel, peut-être aussi champ de foire. Il y en a beaucoup : on en a repéré 134 dans les trois départements picards, la Somme, l'Oise et l'Aisne, où l'on a récolté environ 12 000 pièces de monnaie, somme naguère incroyable.

J.-P. Delestrée, en deuxième partie de son ouvrage, refait l'analyse de dix ensembles monétaires déjà publiés (trouvailles isolées et dépôts groupés). Pour mémoire : les sanctuaires de Bois-l'Abbé, Vendeuil-Caply, Estrées-Saint-Denis, Dompierre-sur-Authie, « Camp-Rouge », Saint-Maur, Chilly, Fesques, Ribemont-sur-Ancre, « Digeon ». Après en avoir rappelé le contexte, qu'il illustre notamment par des photos aériennes, il énumère selon les peuples et les types les monnaies de chaque site, qu'il illustre par des planches photographiques admirables.

En troisième partie, nous trouvons le bilan et l'étude comparative des faciès. M. Delestrée, en digne élève de Colbert de Beaulieu, reconnaît que la théorie des ensembles de son maître a permis un premier classement raisonnable, par la méthode typologique, d'une numismatique au premier abord singulièrement disparate, mais il estime que les découvertes récentes l'engagent à envisager une méthode nouvelle : au lieu de grouper les pièces sur l'identité d'un motif caractéristique, il propose de voir ce que donne un regroupement plus large fondé sur la géographie des provenances, pour dégager les dominantes respectives ainsi que la spécificité des sites ; et les premiers résultats sont encourageants.

D'abord cette méthode permet d'obtenir une meilleure définition, du moins monétaire, du Belgium de César dont le noyau serait constitué des Bellovaques, des Ambiens, des Atrébates et des Viromanduiens (voir carte p. 104). Les Suessions auraient eu la même politique que les Rèmes : garder leur autonomie monétaire (leur problème sera évoqué par l'auteur en annexe à la fin de son ouvrage).

Ensuite, on doit constater l'éviction du postulat qui consistait à attribuer le pouvoir monétaire aux *Civitates*-États en fonction de l'importance que leur accordait la tradition romaine. Il paraît d'ailleurs plus normal de remonter au maillage celtique des Clans-*Pagi*. Ce ne sera pas facile ; nous savons maintenant que les problèmes sont complexes et que l'histoire ne se réduit pas aux événements politico-militaires, mais doit intégrer les liens socio-religieux et, bien entendu, géo-économiques.

Troisième constatation : le pouvoir émetteur est une notion abstraite qu'il faut relativiser dans le temps et l'espace. Certains centres d'émission du Belgium semblent se trouver aux environs ou même à l'intérieur du sanctuaire : le grand nombre de pièces de bronze coulé ou frappé et l'exclusivité d'une majorité de celles-ci le donnent à penser. Le problème sera de déterminer si ces sanctuaires travaillent directement pour la Cité ou par délégation du clan ou même pour un peuple client, et, de plus, s'il n'y a délégation que pour les monnaies de bronze, surtout les pièces coulées, dites « potins », lesquelles pourraient alors n'être que de simples jetons votifs. Il faut envisager les fonctions multiples de la monnaie, l'économique n'étant, en l'occurrence, peut-être pas principale.

D'autre part, l'origine des potins semble bien, dans le nord de la Gaule, antérieure à la conquête romaine et l'on ne peut plus soutenir qu'il n'y avait pas, avant l'arrivée de César chez les Belges, d'autre monnayage qu'en or. Mais cette considération ne doit pas inciter les archéologues à une attitude réductrice nouvelle en prenant pour sanctuaire tout site où l'on a trouvé un assez grand nombre de monnaies gauloises en bronze ; les numismates éviteront aussi de minimiser le rôle de la monnaie d'or dans le Belgium, car si l'or est très minoritaire dans les sanctuaires en question, c'est d'abord parce que les dépôts votifs y ont une valeur symbolique et que, même si l'or n'a pas cessé de circuler immédiatement après la défaite des Belges, il est allé en grande partie en Italie (voir Suétone, « Vie de César », 54), tandis que, pendant des siècles, celui qui fut retrouvé sur place dans des cachettes a été refondu ou réutilisé et, à l'époque moderne, sans doute assez souvent soustrait à la publication pour des raisons que l'on devine.

Ceci dit, l'ouvrage de Jean-Pol Delestrée me paraît du plus haut intérêt : il accorde aux monnaies de site et aux pièces de bronze (qui ne sont pas d'un métal « vil ») l'importance qu'elles méritent, il apporte une foule d'informations nouvelles et vérifiées, il propose une bonne méthodologie statisticienne. L'auteur ouvre ainsi des horizons nouveaux aux chercheurs et aux historiens et suscite un regain d'activité dans la numismatique de la Gaule belge. Qu'il en soit félicité.

Marc BAR